

COMPTE-RENDU RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 05 NOVEMBRE 2018

Présents : Tous les membres du Conseil Municipal en exercice à l'exception de Madame Sylvie CRESPO et Monsieur Émilien HAUTEM, absents excusés ayant donné pouvoir.

Le Conseil Municipal, après étude, décide :

- D'approuver le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées réunie le 12 septembre 2018 et d'adopter le montant de l'attribution de compensation définitive 2018 visé dans le rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées du 12 septembre 2018.
- De demander à bénéficier du fonds de soutien pour la période 2018-2020 sur le projet de mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite de la salle polyvalente pour un montant HT de 11 824€, calculé de la manière suivante : (montant total de l'opération) – (subvention obtenue) / 2 et d'autoriser le Maire, en cas d'acceptation de ce projet par la Communauté Urbaine du Grand Reims, à signer la convention d'attribution de fonds de concours pour le fonds de soutien aux investissements communaux.
- d'approuver les termes du règlement intérieur et de la convention d'adhésion à la centrale d'achat de la communauté urbaine du Grand Reims, d'autoriser Monsieur Richard FERNANDEZ à signer la convention d'adhésion à la dite centrale d'achat et de lui donner délégation de la décision de recourir aux services de la dite centrale d'achat en tant que membre adhérent ainsi que tout acte y afférent.
- de choisir le modèle « THAURIUS Design » pour le choix des lampadaires « Rue de Reims ».
- de désigner comme coordonnateur communal : Madame Aurore SCHLEICHER-CORTES et comme agent recenseur : Madame Nathalie PEDRAZA pour le recensement de la population qui se déroulera du 17 Janvier au 16 Février 2019.

Séance levée à 00h30

Le Maire,

Richard FERNANDEZ